

IV LE DÉFI LANCÉ AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Fen Hampson, de l'ICPSI, a présenté cette séance en faisant ressortir l'énorme complexité du problème des politiques à suivre, une complexité renforcée d'autant par les contraintes que représentent la gestion de l'énergie, la population, l'économie et l'interdépendance entre économie et écologie. M. Hampson a soulevé un certain nombre de questions qui ont fourni quelques grands points de référence pour la discussion sur le défi posé aux institutions internationales par le problème des changements climatiques.

- 1) Pourquoi nous faut-il des conventions ou des régimes internationaux pour faire face aux problèmes des changements climatiques ? M. Hampson a avancé que nous allions devoir instaurer des régimes internationaux pour assurer la mise en commun de l'information et pour suivre les réactions nationales. Ces régimes vont nous permettre également de répartir les coûts que suppose l'application de stratégies d'adaptation et de prévention, ainsi que le transfert de ressources du Nord au Sud. M. Hampson a souligné que l'existence de ces régimes pouvait au moins contribuer à exercer une pression morale sur la collectivité internationale.
- 2) Dans quelle mesure une convention sur les changements climatiques va-t-elle être difficile à négocier ? M. Hampson a insisté sur le fait que ces négociations vont être complexes, multipartites et porter sur de nombreuses questions à la fois.
- 3) Combien de temps faudra-t-il pour négocier une convention et que devons-nous faire dans l'intervalle ? À ce sujet, M. Hampson a évoqué la Troisième Conférence sur le droit de la mer, dans le cadre de laquelle il a fallu quelque quatorze années pour négocier un régime.